

L'atome est une structure stable et électriquement neutre dans son état fondamental. Mais l'interaction de deux atomes est susceptible de modifier cet état par échange d'un ou plusieurs électrons, ce qui aura pour effet de produire un atome positif et un atome négatif, formant ainsi une molécule – donc une grandeur d'un ordre supérieur – mais d'une polarité résultante demeurant électriquement neutre... tout comme l'était l'atome initial.

Les particules sont à la fois elles-mêmes et potentiellement les autres. Chaque fois qu'il y a interaction entre particules, certaines d'entre elles « perdent leur identité » et se transforment en d'autres entités.

A un niveau très élevé de compréhension, on admet que le bourreau et sa victime – non seulement sont les instrument d'un *dharma* qui les dépasse, mais s'instrumentalisent réciproquement à travers le *karma* qui fait détruire l'un par l'autre. L'exemple devient plus admissible si l'on renverse la qualité morale : celui qui donne l'aumône face au mendiant qui la réclame. Le mendiant est-il coupable de priver son donateur d'une partie de son patrimoine ? Non, bien évidemment. Il permet au contraire à celui-ci de respecter son *dharma*. En fait, les deux sont poussés – par leurs *svadharma* respectifs et opposés – à faire converger ceux-ci vers un même *karma*. Ainsi en est-il du bourreau et de la victime comme il en est du mendiant et du bienfaiteur.

Toujours dans le domaine des paradoxes liés à la morale par rapport au *svadharma*, prenons le cas de la mendicité juvénile dans certains pays du tiers-monde. Des parents utilisent leurs enfants comme source de revenus en les envoyant mendier dans les endroits fréquentés par les étrangers. S'ils ne rapportent pas suffisamment, ils les mutilent – parfois de

façon barbare – afin qu’ils inspirent davantage la compassion. Ne pas donner l’aumône conduira certains d’entre eux à la mutilation, mais consentir une aumône encourage le système ! L’acte peut entraîner une conséquence immédiate et une conséquence secondaire dont les qualifications morales seront opposées, tout comme la répétition d’un acte peut aboutir à une conséquence qui sera l’inverse de celle du même acte perpétré isolément. Souvent ce que nous appelons la morale n’est que le fruit de l’illusion.

Mais les hommes ne sont pas des particules, va-t-on rétorquer ! Si le mendiant et le donateur collaborent de leur plein gré à l’acte de charité qui les réunit, la victime n’est pas consentante au crime qui la lie à son assassin ! Cette objection nous ramène directement au principe du *karma* vu sous l’angle de la liberté.

Le karma et la liberté de l’homme

Au niveau humain, le *karma* s’accomplit dans le cadre de la liberté de choix qu’on associe à la conscience évoluée. Or dans quelle mesure avons-nous le choix, justement ? Les êtres possèdent la caractéristique d’être soumis à un projet qu’ils représentent à travers leur structure physique, qu’ils reconduisent en se reproduisant, et qu’ils accomplissent en agissant. Où donc se situe la liberté ? Mais nous créons aussi notre futur par notre projet personnel, issu de nos choix, ce qui a fait dire à Shakespeare que « *nous sommes faits de l’étoffe dont nos rêves sont faits* ».

Tout investissement dans ce que nous appelons l’avenir nécessite l’existence d’un « présent », ou – si l’on préfère laisser de côté la temporalité – tout conséquent implique la

nécessité d'un antécédent. L'homme est donc bien fondé à poser son existence actuelle – ou plutôt « actualisée maintenant » – comme nécessaire, sans être pour autant le « salaud » dénoncé par Sartre (237).

Pour Sartre, nous sommes nos actes, purement et simplement. *« Rien, donc, à quoi je puisse rapporter mes actes pour les qualifier. Ils ne sont nullement connus, mais je les suis et, de ce seul fait, ils portent en eux-mêmes leur totale justification. (...) Dès lors, « je fais ce que j'ai à faire » ; aucune vue transcendante ne vient conférer à mes actes un caractère de donné sur quoi puisse s'exercer un jugement : ma conscience colle à mes actes ; elle est mes actes ; ils sont seulement commandés par les fins à atteindre et par les instruments à employer. (...) L'ordre est inverse de l'ordre causal : c'est la fin à atteindre qui organise tous les moments qui la précèdent ; la fin justifie les moyens, les moyens n'existent pas pour eux-mêmes et en-dehors de la fin. »*

Et il reprend aussitôt : *« ainsi non seulement je ne puis me connaître, mais mon être même m'échappe quoique je sois cet échappement même à mon être et je ne suis rien tout à fait ; il n'y a rien là qu'un pur néant entourant et faisant ressortir un certain ensemble objectif se découpant dans le monde, un système réel, un agencement de moyens en vue d'une fin. »* (238)

Cet échappement de l'être à lui-même ou cette confusion de l'être cantonné à l'existential oblige l'homme à la liberté,

237 : « [Ceux] qui essaieront de montrer que leur existence était nécessaire, alors qu'elle est la contingence même de l'apparition de l'homme sur la terre, je les appellerai des salauds ». J.P. Sartre. *« L'existentialisme est un humanisme »*. 1946.

238 : J.P. Sartre. *« L'être et le néant »*, pp. 298-299.

laquelle implique la responsabilité. La relation liberté/responsabilité s'établit sans nuance chez Sartre : « *l'homme, étant condamné à être libre, porte le poids du monde tout entier sur ses épaules : il est responsable du monde et de lui-même en tant que manière d'être. (...) Cette responsabilité absolue n'est pas acceptation d'ailleurs : elle est simple revendication logique des conséquences de notre liberté.* » (239)

Enfin il tire cette conclusion : « *Celui qui réalise dans l'angoisse sa condition d'être jeté dans une responsabilité qui se retourne jusque sur son délaissement n'a plus ni remords, ni regret, ni excuse ; il n'est plus qu'une liberté qui se découvre parfaitement elle-même et dont l'être réside en cette découverte même.* » (240) On comprend que l'auteur de « la Nausée » ait choisi ce dernier titre pour figurer l'expérience d'une existence privée de raison comme de nécessité.

A l'inverse, les « salauds » – parmi lesquels nous revendiquons notre place – soutiennent que leur existence postule une raison, une nécessité et un but. Là où Sartre distingue l'être isolé (le « pour-soi ») et l'« Autre » dans une dialectique finalement sans solution (« *L'enfer c'est les autres* », écrit-il dans « *Huis clos* »), il est possible non plus de distinguer mais d'intégrer l'individu et ses semblables dans le cours d'un même projet et dans la poursuite d'un même but.

Ce qui constitue la raison de ce projet, bien sûr c'est le *dharma*. Ce qui en est l'instrument c'est le *karma*. Là, nous sommes en phase avec la théorie du bouddhisme selon

239 : *Id.* p. 598.

240 : *Ibid.* p. 601.

laquelle le *karma* représente ce qui se réincarne, purement et simplement, sans considération pour un support conscient durable ⁽²⁴¹⁾. Mais dans ces conditions, existe-t-il un acte propre à l'homme ? On est tenté de répondre par la négative, et cette négation est lourde de conséquences car alors qu'en est-il de la liberté justement ? Si l'acte n'appartient pas à l'homme, ce dernier n'est libre ni de l'accomplir ni de ne pas l'accomplir.

²⁴¹ : Dans ce sens, on peut considérer le bouddhisme comme un existentialisme.